

Un héraut du comte de Savoie enterré dans l'abbatiale de Montheron

Au Moyen-Age la majeure partie du Pays de Vaud était contrôlée par les comtes de Savoie. Cet état de fait permit à de nombreux grands seigneurs vaudois d'officialier à la cour du prince, comme les nobles de Grandson, de La Sarraz, de Cossonnay ou de Colombier. D'autres personnes, d'un rang moins élevé, ont aussi pu servir leurs suzerains. Parmi ceux-ci, il en est un, dont l'histoire a retenu le nom: Jean Piat, un habitant d'Yverdon, qui exerçait les fonctions de héraut d'armes au service du comte Amédée VIII de Savoie. Son nom est parvenu jusqu'à nous car les Archives de la Ville de Lausanne ont conservé son testament, rédigé à Genève le 16 novembre 1413. Ce personnage nous intéresse particulièrement parce qu'il a demandé à se faire enterrer dans l'abbatiale de Montheron.

Mais avant tout, qu'est-ce qu'un héraut d'arme? Au Moyen-Age, les hérauts ont d'abord joué un rôle dans les tournois. Ils en assuraient l'organisation et étaient chargés de l'identification des chevaliers au moyen de leurs écus. De façon plus générale, ils s'occupaient de l'enregistrement et de la vérification des armoiries. Ils prirent aussi part à la compilation des armoriaux, vastes registres qui renfermaient toutes les armoiries d'une région. Dès le XIV^e siècle, ils vont également jouer une fonction militaire importante: ils organisaient les troupes avant la bataille et leur rôle essentiel était de pouvoir renseigner à tout moment. C'est aussi eux qui transmettaient la nouvelle de la victoire ou de la défaite. Ce rôle militaire va aller en diminuant au cours du siècle suivant, pour laisser la place à des tâches essentiellement diplomatiques (représentation, escorte, mission). Quoi qu'il en soit, le héraut d'arme portait toujours le nom du pays ou de la région où il officiait.

Jean Piat était connu sous le nom de «Genève», ce qui signifie qu'il exerçait ses fonctions à Genève et dans ses environs. Et c'est d'ailleurs tout ce que nous savons de ses activités «professionnelles». Amédée VIII a peut-être choisi un «habitant d'Yverdon», parce qu'il venait d'une ville qui était le siège d'une des châtelainies de son comté, ville qui lui était restée fidèle lors d'une révolte des sujets de Sainte-Croix dans les années 1393-1395. Un tel choix serait alors un signe de reconnaissance, à moins qu'il ne corresponde à une volonté de choisir au mieux ses serviteurs dans l'ensemble du territoire. Notons que le comte avait plusieurs hérauts à son service: un s'appelait «Savoie», un autre «Piémont»...



Photo: Stefan Rebsamen — Bernisches Historisches Museum

Ci-dessus, l'une des dalmatiques du XIVe siècle, dite du Baron de Vaud. Inventaire 49/50 du catalogue général des parements liturgiques provenant de la cathédrale de Lausanne conservés au Musée d'Histoire de Berne.

La dalmatique est un vêtement liturgique porté par l'un des diacres ou l'évêque officiant à l'autel, vêtement composé de pièces d'origines diverses. Dans ce cas, il ne subsiste que la doublure en toile de lin, le tissu a disparu. Deux bandes brodées de rosaces représentant des aigles aux ailes éployées (origine palermitaine) encadrent un panneau carré au bas du vêtement, portant les armes de Savoie «de gueules à la croix d'argent, à la bande componée de six pièces d'or et d'azur, brochant sur le tout», emblèmes de la branche cadette de Savoie, issue de Thomas, adoptées dès 1302 par son fils Louis II et blason du Pays de Vaud jusqu'en 1536. Date de confection entre 1340 et 1350, vêtement offert à la cathédrale Notre-Dame de Lausanne par Louis II ou son épouse Isabelle de Chalon, ou ses enfants Catherine et Jean II.

*P. M. d'après Bach-Blondel-Bovy,
La Cathédrale de Lausanne, Ed. SHAS 1944*

Quant à la vie privée de Jean Piat, nous en savons à peine plus. Son testament nous apprend seulement qu'il était marié à une certaine Perussone, qu'il avait un fils qui se prénomma aussi Jean et un serviteur du nom d'Urbain. On y trouve par contre un peu plus d'informations sur la façon dont Piat avait préparé sa mort. Nous avons vu qu'il avait demandé à être enterré dans l'abbatiale de Montheron, plus précisément devant l'autel de la chapelle Saint-Antoine. Il semblerait qu'il avait fait préparer son tombeau avant de tester (pratique relativement courante au Moyen-Âge, du moins parmi l'élite) et qu'il légua quarante écus d'or au monastère pour, entre autres, achever sa construction.

Comment expliquer qu'un habitant d'Yverdon, exerçant les fonctions de héraut d'arme à Genève, élise sépulture à Montheron? Mis à part l'importance, pour le testateur, de pouvoir se faire enterrer dans une abbatiale près de la prière des moines afin d'assurer son salut, et celle, pour le monastère, d'obtenir une part de revenu non négligeable, les liens qu'entretenait l'abbaye avec la ville d'Yverdon ont sans doute joué un rôle dans ce choix. En effet, celle-ci possédait plusieurs terres et granges dans les environs de cette ville. Elle y avait reçu deux maisons de la part de particuliers. Le surplus de blé de sa grange de Chevressy était vendu au marché de la ville. Plusieurs moines et abbés venaient aussi d'Yverdon, dont celui de l'époque, Pierre Barbier. Il n'est dès lors plus trop étonnant que Jean Piat, qui avait sans doute tissé des liens personnels avec le monastère, eût voulu s'y faire ensevelir.

L'intérêt du testament de Piat vient surtout des legs qu'il fait, entre autres, à Montheron et aux églises d'Yverdon et de Baulmes. Il donne six vêtements, qu'il décrit avec précision: le premier portait les armes du comte de Savoie, le deuxième était fait de satin noir, garni de pennons (sorte de petits drapeaux) blancs et rouges et de franges de soie, le troisième portait les armes de Bourgogne (l'épouse d'Amédée VIII était Marie de Bourgogne), le quatrième était fait de velours vert brodé d'or, le cinquième était doré avec des armoiries et le sixième était rouge et noir, brodé de deux lettres d'or. A l'évidence, notre héraut se défait de ses vêtements d'apparat, ou « tabards », ornés de divers motifs armoriaux: on y voit un grand choix de couleurs et les tissus sont variés et riches. Il est intéressant de noter que Piat demande au monastère de transformer ses « tabards » en chasubles, vêtements de cérémonie que les moines devaient porter pour dire la messe. Comme ces deux vêtements avaient plus ou moins la même forme, les transformations étaient minimales.

Jean Piat lègue encore sa chaîne en argent pour en faire un calice, ou vase sacré utilisé par le prêtre lors de la consécration. Avec les quarante écus d'or, l'abbaye devait aussi célébrer une messe hebdomadaire en sa mémoire, pour le salut de son âme et à perpétuité, précise le texte. Notre héraut possédait aussi des reliques, qu'il conservait dans une boîte peinte: il les confie au monastère.

Voilà autant de façons de laisser un souvenir de soi dans le monastère et d'en assurer la perpétuation. En somme, Jean Piat demande que ses legs profanes soient transformés en objets religieux (vêtements, en chasubles, chaîne en calice). Par ces objets de culte, il participe en quelque sorte à la liturgie du monastère, même après sa mort. Et même si de telles attitudes funéraires n'étaient pas exceptionnelles dans l'Occident médiéval de la part de personnes au statut social affirmé, il est toujours précieux de posséder des documents d'époque (en latin et bien sur manuscrits) qui en conservent la trace, surtout lorsque l'abbaye de Montheron en est le témoin privilégié.

Pour en savoir plus: Héraldique et emblématique de la Maison de Savoie (XIe-XVIe S.)

Lausanne 1994 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, n°10).

par Jean-Luc Rouiller, historien